

**CONSEIL DE QUARTIER
DE SAINT-ROCH**

RAPPORT ANNUEL 2016

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président	1
1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	4
1.1 <i>Ses membres au 31 décembre 2016.....</i>	4
1.2 <i>Son fonctionnement.....</i>	5
1.3 <i>Adresse de correspondance et personne-ressource de la Ville</i>	6
2. LES RÉALISATIONS POUR 2016.....	7
2.1 <i>Organisation d'un projet pilote « Les Valoristes »</i>	7
2.2 <i>Corvée printanière du conseil de quartier de Saint-Roch</i>	7
2.3 <i>Verdir Saint-Roch, projets satellites</i>	8
2.4 <i>Afficher l'histoire de Saint-Roch à la Nef.....</i>	8
2.5 <i>Cinéma en plein air dans Saint-Roch.....</i>	9
2.6 <i>Kiosque du conseil de quartier lors du Parvis en fête.....</i>	9
2.7 <i>Mémoire du conseil de quartier Saint-Roch sur l'avant-projet du Programme particulier d'urbanisme (PPU) Saint-Roch Sud.....</i>	10
2.8 <i>Kiosque du conseil de quartier lors de la Fête d'Halloween 2016 dans Saint-Roch</i>	10
2.9 <i>Exposition des photos du concours « Les visages de Saint-Roch » ...</i>	11
2.10 <i>Concours international de sapins de Saint-Roch</i>	11
2.11 <i>Les interventions du conseil d'administration.....</i>	12
2.11.1 <i>Partenariats avec les organismes du quartier.....</i>	12
2.11.2 <i>Appuis moraux</i>	13
2.11.3 <i>Communications</i>	14
2.12 <i>Les défis et problèmes.....</i>	14
2.13 <i>Représentations</i>	14
2.14 <i>Les présentations lors des assemblées mensuelles.....</i>	16
2.15 <i>Partenariats divers</i>	17
3. LES QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER.....	17
4. LES SUJETS TRAITÉS PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE	18
5. MANDAT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF.....	19
6. CARTE DU QUARTIER SAINT-ROCH.....	20
7. LES ÉTATS FINANCIERS 2016.....	21

Mot du président

Je suis heureux cette année encore de vous présenter le rapport annuel du conseil de quartier de Saint-Roch. L'année 2016, pour le conseil, fut un heureux mélange de continuité et de nouvelles initiatives. Elle fut également marquée par les travaux pour l'élaboration du programme particulier d'urbanisme. Ce nouveau plan, dont l'adoption finale est prévue pour 2017, aura des impacts très importants sur l'urbanisme d'une grande partie du quartier.

Du côté de la continuité, on peut mentionner la corvée annuelle du conseil de quartier qui nous a permis une fois de plus de faire un bon ménage printanier dans le secteur mal-aimé de l'îlot fleuri et des bretelles de l'autoroute Dufferin-Montmorency. De plus, nous avons maintenu notre participation à des événements rassembleurs dans le quartier comme la fête du Parvis et la fête de l'Halloween à la Nef. Ces événements sont devenus des incontournables de la vie du quartier. Espérons qu'ils puissent continuer à se tenir encore longtemps.

Du côté des nouveautés, le conseil de quartier est heureux d'avoir pu collaborer au démarrage et à la première année du projet Verdir Saint-Roch. Ce projet concentre principalement ses activités sur les terrains de l'ancienne église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier (La Nef). Avec une emphase sur les plantes comestibles et le «verdissement», ce projet a encore de belles années devant lui. Au même endroit, le conseil de quartier a également participé à la réalisation d'un projet mettant en avant l'histoire du quartier. Pendant toute la période estivale, de grands panneaux présentant l'histoire des moyens de transport dans le quartier ont orné la façade avant de l'église. Ils ont instruit de nombreux résidents et visiteurs du quartier. Comme autres nouvelles initiatives, on peut également souligner les séances de cinéma en plein air organisées en collaboration avec la Table de quartier L'EnGrEnAgE de Saint-Roch et la Société de développement commerciale (SDC) du quartier, de même que le concours de sapins de Noël. Ce concours, également organisé avec la SDC, a permis d'égayer le quartier et a fait l'objet d'une grande participation des entreprises et des citoyens du quartier.

Finalement, on ne peut parler de l'année 2016 sans mentionner le décès, en janvier, d'un grand bâtisseur pour le quartier. L'ancien maire de Québec Jean-Paul L'Allier a cru passionnément au renouveau du quartier Saint-Roch. On lui doit, entre autres, la création du Jardin Saint-Roch, l'arrivée dans le quartier de grandes institutions d'enseignement et d'entreprises en nouvelles technologies, le retrait du mail Saint-Roch ainsi que la revitalisation des berges de la rivière Saint-Charles. Pour souligner le parcours de ce grand homme, le conseil de quartier a pris plusieurs initiatives au cours de l'année. Fin janvier, le conseil a organisé une conférence sur les réalisations de Jean-Paul L'Allier animée par l'historien et ancien conseiller Réjean Lemoine. Au printemps, le conseil a organisé une marche sur l'urbanisme du quartier, réalisée dans le cadre des Marches de Jane (Jane's walk) dont la thématique fut les réalisations de Monsieur L'Allier. Aussi, le conseil de quartier a soutenu unanimement la proposition de changer le nom du « jardin Saint-Roch » en « jardin Jean-Paul-L'Allier ». Une lettre a été adressée à cet effet au comité de toponymie de la Ville de Québec et la Ville a acquiescé au changement. Une cérémonie devrait avoir lieu au printemps 2017 afin de marquer l'événement.

L'année 2016 était la 19^e année du conseil de quartier de Saint-Roch. En 2017, nous fêterons donc le 20^e anniversaire du conseil de quartier. C'est une année charnière qui ouvre vers une période d'incertitude pour les conseils de quartier. À l'Assemblée nationale, on discute présentement du projet de loi 122, maintes fois dénoncé par l'ensemble des conseils de quartier, qui prône l'abolition du processus référendaire en échange d'un renforcement des consultations. La Ville de Québec a débuté de son côté de vastes travaux de révision concernant sa politique de consultation. Quelle place est prévue pour les conseils de quartier dans cette politique révisée? C'est à voir. Espérons qu'ils laissent une place active aux organismes de consultation et de participation directe que sont les conseils de quartier.



Simon Gauvin,
Président (2016)

1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 Ses membres au 31 décembre 2016

Le conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

Membres avec droit de vote

Mmes	Mériem Bélaïchouche	Administratrice cooptée (2017)
	Alexandrine Cardin-Dubé	Administratrice cooptée (2017)
	Emmanuelle Cardu-Gobeille	Administratrice (2017)
	Karine Mutchmore	Secrétaire (2018)
M.	Raphaël Gagné Colombo	Administrateur (2018)
	Simon Gauvin	Président (2017)
	Kevin Mark	Trésorier (2017)
	Nicolas Saucier	Vice-président (2018)

Un poste élu est vacant.

Membre sans droit de vote

Mme	Chantal Gilbert	Conseillère municipale
-----	-----------------	------------------------

Par ailleurs, au cours de l'année 2016, les personnes suivantes ont siégé au conseil d'administration : Mmes Odile Rochon, Julie Roy, Marie Nolet, ainsi que M. Guy Dionne et Jean-Pierre Joly.

Secrétaire de rédaction

Pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2016

M.	Jean Beaudoin Lemieux	Secrétaire de rédaction
----	-----------------------	-------------------------

Pour l'assemblée ordinaire d'août 2016

M.	David Christophe Pousset	Secrétaire de rédaction
----	--------------------------	-------------------------

Pour l'assemblée ordinaire d'octobre 2016

M.	Marc-Alexandre Landry	Secrétaire de rédaction
----	-----------------------	-------------------------

Pour la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 2016

Mme	Eugénie Lessard	Secrétaire de rédaction
-----	-----------------	-------------------------

Personne-ressource de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou

Pour la période du 1^{er} janvier au 30 avril 2016

Mme	Marie Lagier	Conseillère en consultations publiques
-----	--------------	--

Pour la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2016

M.	Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
----	----------------	---------------------------------------

1.2 Son fonctionnement

Assemblées, rôle, mandat, composition du conseil d'administration

Outre l'assemblée annuelle, le conseil d'administration a tenu dix assemblées ordinaires et une assemblée spéciale en 2016. À celles-ci s'ajoutent des séances de travail du conseil et des comités.

Le conseil de quartier est un organisme à but non lucratif accrédité par le conseil municipal de la Ville de Québec. Interlocuteur privilégié de la Ville, il a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins à l'égard de questions qui concernent leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

Dans un esprit de collaboration avec la Ville, le conseil de quartier exerce les mandats suivants :

- Émettre des recommandations sur tout projet de modification au règlement d'urbanisme ou touchant le quartier qui lui est soumis par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir des séances de consultation publique sur une question sur laquelle son opinion a été demandée par une instance décisionnelle de la Ville;
- Tenir, de sa propre initiative, une consultation publique sur un projet de la Ville sur une propriété municipale dans le quartier;
- De sa propre initiative, transmettre à la Ville son avis sur toute matière concernant le quartier;
- En collaboration avec les représentants de la Ville et les acteurs du milieu, ainsi qu'en accord avec les orientations et les outils de planification de la Ville, bonifier l'offre de services, la planification ou la mise en œuvre d'un projet municipal touchant le quartier.

Onze personnes voient au bon fonctionnement du conseil de quartier et forment le conseil d'administration : quatre sièges sont réservés aux femmes et quatre aux hommes qui résident dans le quartier. Ces personnes sont élues pour des mandats de deux ans selon un principe d'alternance. Outre les membres élus, trois sièges sont réservés à des membres cooptés nommés par le conseil d'administration. Ces membres résident dans le quartier ou représentent un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier. Le conseil d'administration peut ajouter des critères pour le choix des membres cooptés. Ceux-ci sont nommés pour un mandat se terminant à l'assemblée annuelle suivante. Leur mandat est renouvelable. Les conseillers municipaux du quartier sont membres du conseil d'administration, mais sans droit de vote.

Participation du public aux assemblées - lieu et information sur les assemblées

Les assemblées officielles du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Roch sont ouvertes au public. À chaque assemblée, une période de temps est réservée aux membres du conseil de quartier, c'est-à-dire la population, pour des questions ou des commentaires.

À moins d'avis contraire, toutes les assemblées du conseil de quartier de l'année 2016 se sont tenues à l'École d'administration publique (ÉNA), 555 boul. Charest Est, salle 02. Généralement, le conseil tient ses assemblées le dernier jeudi du mois, à l'exception des mois de juin et de décembre. Le conseil ne siège pas au mois de juillet. Les dates des assemblées du conseil de quartier sont publiées dans l'agenda du bulletin municipal « Ma Ville », section « Mon Arrondissement ».

Par ailleurs, ces informations ainsi que les ordres du jour, les procès-verbaux, les documents et les rapports des consultations sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec au www.cqsaintroch.ca.

Les membres du conseil d'administration vous invitent à participer aux assemblées.

1.3 Adresse de correspondance et personne-ressource de la Ville

L'adresse de correspondance du conseil de quartier est la suivante :

Arrondissement de La Cité-Limoilou
Conseil de quartier de Saint-Roch
399, rue Saint-Joseph Est
Québec (Québec) G1K 8E2

Courriel : conseilquartier.saint-roch@ville.quebec.qc.ca
Facebook : conseil de quartier Saint-Roch

M. Daniel Leclerc
Conseiller en consultations publiques
Service de l'interaction Citoyenne
Téléphone : 418 641-6101, poste 7139
Télécopieur : 418 641-6674
Courriel : daniel.leclerc@ville.quebec.qc.ca

2. LES RÉALISATIONS POUR 2016

2.1 Organisation d'un projet pilote « Les Valoristes »

En février 2016, le conseil de quartier de Saint-Roch s'est penché sur l'écofiscalité et s'est donc intéressé aux conditions des valoristes. Ces hommes et femmes ayant une difficulté à intégrer le marché du travail conventionnel et qui récoltent les matières consignées, recyclables et réutilisables des poubelles, de la récupération et des espaces publics en échange d'argent. Leur activité contribue à la propreté publique, au recyclage à la source. La collecte de contenants consignés permet aussi d'atténuer leur pauvreté.

Il existe dans d'autres provinces des centres de dépôts permanents, ce qui n'est pas le cas au Québec. Ici, le dépôt des contenants consignés s'avère souvent ardu pour les valoristes. Ces derniers ont plus de difficultés à récupérer l'entièreté du montant de leur consigne en comparaison du client « traditionnel », et ce à cause de barrières de certains détaillants : refus du retour de consigne, quantité ou montant maximum, obligation de consommer, refus de compter, achat en lot, etc.

Le conseil d'administration est donc allé sonder plusieurs acteurs du milieu communautaire et de la santé pour connaître leur intérêt à développer un centre de dépôt au centre-ville de Québec. Il a également interrogé des valoristes pour connaître leurs besoins en regard à ce projet. Les réponses recueillies confirment qu'un projet pilote pourrait être intéressant pour le quartier Saint-Roch, être ancré dans le milieu et avoir d'intéressantes retombées communautaires.

2.2 Corvée printanière du conseil de quartier de Saint-Roch

Au printemps 2016, le conseil de quartier Saint-Roch a participé sous le thème « Grand ménage dans Saint-Roch » à l'organisation de plusieurs corvées printanières qui ont été coordonnées par la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch. Ces corvées visent à embellir plusieurs coins du quartier en nettoyant les déchets laissés à découvert suite à la fonte des neiges. Plusieurs résidents ont participé aux diverses activités de nettoyage dans le quartier.

Six corvées ont été réalisées entre le 14 et le 28 mai par les différents organismes partenaires. Le conseil de quartier Saint-Roch et La Société de développement commercial (SDC) centre-ville ont participé au nettoyage du secteur sous les bretelles d'autoroute et des abords de l'escalier des Glacis ; la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch a nettoyé les abords de l'église Saint-Roch ; Verdir et Divertir, la falaise bordant le sud de l'îlot des tanneurs (notamment l'arrachage d'une plante envahissante : la renouée du Japon) ; l'Accorderie, autour de l'église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier ;



La corvée citoyenne

Bien Vivre Saint-Roch, le territoire de la rue Saint-François à la rue Prince-Édouard, entre la rue Caron et la rue du Parvis ; la Société de la rivière Saint-Charles et la Barberie ont de leur côté participé au nettoyage des rives de la rivière Saint-Charles.

Soulignons que l'EnGrEnAgE a veillé à l'entreposage et à la répartition de l'équipement fourni par la Ville de Québec. L'Intermarché Saint-Roch a fourni gracieusement des bouteilles d'eau pour toutes les corvées et le conseil de quartier a payé l'impression d'une affiche commune pour annoncer les corvées et a offert un repas aux participants à sa corvée.

2.3 Verdir Saint-Roch, projets satellites

En partenariat avec la concertation citoyenne Verdir Saint-Roch, le conseil de quartier s'est impliqué dans la réalisation de projets satellites de verdissement. Ces projets visaient à faire rayonner l'agriculture urbaine à travers le quartier par l'entremise de petites surfaces regorgeant de plantes comestibles, constituant autant de vitrines pour la lutte aux îlots de chaleur. Selon les partenariats convenus avec des organismes, commerçants et citoyens du quartier et l'espace disponible à chaque endroit, des plantes comestibles ont été plantées, en bacs ou pots, suspendues ou au sol, au sein de surfaces gazonnées, autour d'arbres, etc. La contribution du conseil de quartier Saint-Roch a rendu possible l'achat de matériaux tels que du bois, de la terre à plantation et des végétaux, ainsi que l'achat de bacs.



Jardin de la Nef, photo de Verdir Saint-Roch

Après une corvée de nettoyage qui a eu lieu le 21 mai 2016, le jardin mis en place à la Nef a été inauguré le 22 juin 2016.

2.4 Afficher l'histoire de Saint-Roch à la Nef

Le collectif la Lanterne, en partenariat avec le conseil de quartier Saint-Roch a mis sur pied une exposition de photographies historiques sur la façade de la Nef. L'exposition de photos « Saint-Roch : à pied, à cheval, en voiture » visait à valoriser la riche histoire populaire du quartier et portait sur le thème du transport.

L'exposition se composait d'une dizaine de photographies historiques provenant des archives de la Ville de Québec. Elle se divisait en cinq panneaux mêlant photographies et explications ainsi que trois œuvres tissées au métier Jacquard par la Maison des métiers d'art de Québec représentant des agrandissements de photographies mettant en valeur certaines parties du quartier Saint-Roch.



Exposition « Saint-Roch : à pied, à cheval, en voiture »

Ce projet qui visait à mettre en valeur l'histoire du quartier Saint-Roch tout en intégrant une dynamique d'aménagement autour de la coopérative la Nef, a été inauguré le 22 juin 2016 et a été exposé tout l'été pour être démonté dans le courant du mois d'octobre 2016.

2.5 Cinéma en plein air dans Saint-Roch

Pour la période estivale 2016, le conseil de quartier de Saint-Roch, la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch et la Société de développement commercial (SDC) Saint-Roch se sont associés pour offrir aux citoyens et aux travailleurs du quartier une toute nouvelle activité. En effet, trois projections de film en plein air ont été diffusées gratuitement dans différents endroits publics de Saint-Roch au cours de l'été. En prime, le maïs soufflé était offert gratuitement sur place.

- Le 30 juillet, le film *Le Chant de la Mer* fut présenté sur le parvis de l'église Saint-Roch.
- Le 18 août, le film *Le Cinquième Élément* fut présenté sur le terrain de l'ancien cinéma Charest.
- Le 2 septembre, le film *Grand Hôtel Budapest* fut présenté au parc John Munn.

Cette activité a permis d'animer les espaces publics du quartier et de présenter une offre culturelle accessible à la population de Saint-Roch en plus de favoriser la mixité sociale et de développer un sentiment d'appartenance à différents lieux du quartier. Au total se sont plus de 450 personnes qui ont assisté à l'une ou l'autre des représentations. Les films ont été projetés sur un écran blanc et les personnes s'installaient sur leur couverture ou des chaises pour regarder les films.



Projection de film sur le parvis de l'église Saint-Roch

2.6 Kiosque du conseil de quartier lors du Parvis en fête

Le samedi 20 août 2016 a eu lieu le Parvis en fête ayant comme thématique « Saint-Roch à la folie ». Il s'agit d'une fête de quartier organisée par la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch et ses partenaires visant à rassembler des personnes d'âge et de milieux différents à un même événement. Les activités se déroulaient majoritairement sur le parvis de l'église Saint-Roch et sur la rue Saint-Joseph entre la rue de la Couronne et la rue de la Chapelle qui était fermée à la circulation pour le temps de la fête.

Une scène offrait des prestations musicales, la rue était animée par divers kiosques, jeux et concours pour toute la famille. Un excellent repas gratuit était offert, axé sur des produits santé et végétariens préparés avec la collaboration de la cuisine collective Le Bourg-joie. Afin de souligner la présence d'entreprises technologiques dans le quartier, des activités spécifiques s'adressaient aux adeptes du jeu Pokémon Go qui ont été nombreux à participer.



Parvis en fête, photo de l'EnGrEnAgE

Lors de la fête, le conseil de quartier a tenu un kiosque où il a pu informer les citoyens du quartier sur ses activités et ses réalisations. Il a également invité ceux-ci à s'inscrire sur sa liste de diffusion afin de faciliter les communications entre le conseil de quartier et les citoyens. De plus, des membres du conseil de quartier ont concocté des biscuits qui étaient distribués au grand plaisir des passants!

2.7 Mémoire du conseil de quartier Saint-Roch sur l'avant-projet du Programme particulier d'urbanisme (PPU) Saint-Roch Sud

Le conseil de quartier Saint-Roch a participé à la consultation sur l'avant-projet du programme particulier d'urbanisme (PPU) Saint-Roch Sud par l'entremise d'un mémoire. Ce dernier fut déposé sur le site Internet de la Ville et deux membres du conseil de quartier sont allés défendre ses idées maitresses devant les élus et les responsables de la rédaction du PPU lors des consultations organisées au conseil d'arrondissement.

Les idées énoncées dans le mémoire sont issues des réflexions que les administrateurs du conseil de quartier ont eues entre eux et avec les citoyens. Les principaux sujets du mémoire touchent la mobilité, le zonage et les activités, le cadre bâti et les rues et espaces publics.

Il est possible de lire le mémoire sur le site internet du conseil de quartier Saint-Roch.

2.8 Kiosque du conseil de quartier lors de la Fête d'Halloween 2016 dans Saint-Roch

La Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch a invité le conseil de quartier à animer un kiosque à la fête de l'Halloween du quartier pour une deuxième année consécutive. La fête s'est tenue le 28 octobre 2016 dans les rues de Saint-Roch, à la Nef et devant la bibliothèque Gabrielle-Roy. Un parcours de collecte de bonbons chez les commerçants a été organisé et le cœur des activités ainsi que les kiosques principaux étaient dans la Nef. C'était à cet endroit que le conseil de quartier a tenu un kiosque.

Ayant reçu le mandat d'animer un kiosque en lien avec la fête, le conseil de quartier a décidé d'organiser une table à dessin pour les enfants et leurs parents. Cette table se divisait en deux sections : dans mon quartier j'aime et dans mon quartier j'aime pas. Les participants étaient alors invités à dessiner leurs opinions dans les différentes catégories. Ainsi l'avis des citoyens et des enfants a pu être recueilli tout en offrant une activité amusante pour les enfants. Un kiosque similaire a été réalisé l'année dernière, nous pourrions donc comparer les résultats entre les deux années.

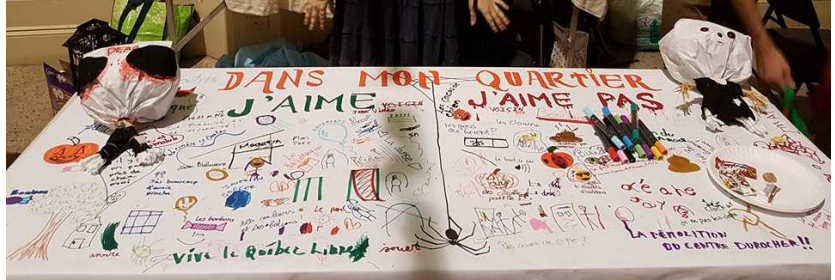


Table à dessin du kiosque du conseil de quartier Saint-Roch

2.9 Exposition des photos du concours « Les visages de Saint-Roch »

À l'automne 2016, le conseil de quartier de Saint-Roch a exposé les photos du concours « Les visages de Saint-Roch » dans la vitrine du bureau d'arrondissement de La Cité-Limoilou. L'exposition donnant sur la rue Saint-Joseph a bénéficié d'une bonne visibilité de la part des passants.

Les trois photographies ayant remporté la troisième, deuxième et première place ont toutes été publiées sur le site Facebook du conseil de quartier Saint-Roch. La photographie gagnante, de M. Stéphane Campeau, est maintenant utilisée comme bannière de ce même site.



Exposition au bureau du conseil d'arrondissement

2.10 Concours international de sapins de Saint-Roch

Le Concours international de sapins de Saint-Roch est une initiative de la Société de développement commercial (SDC) de Saint-Roch et de la Table de Quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch en partenariat avec le conseil de quartier de Saint-Roch.

Le vendredi 2 décembre 2016 dès 13h, différents acteurs du quartier, dont des organismes communautaires, des citoyen(e)s et des gens d'affaires, ont été invités à décorer des sapins dans les rues et les parcs du quartier. Au total, ce sont 30 sapins décorés et illuminés qui ont embelli le quartier, notamment au parvis de l'église Saint-Roch, à la Nef, au parc Dorchester, au parc Henriette-Belley et sur la rue Saint-Joseph.

Ce projet, en plus d'encourager la collaboration entre les acteurs du milieu, a permis d'égayer le quartier durant le temps des fêtes et d'augmenter le sentiment d'appartenance au quartier. De plus, les citoyens et visiteurs du quartier étaient invités à voter pour leur sapin préféré via un concours Facebook. Le sapin gagnant est celui de la Joujouthèque Basse-Ville.



Arbre décoré par Peak Media



Arbre décoré par la Joujouthèque Basse-ville

2.11 Les interventions du conseil d'administration

2.11.1 Partenariats avec les organismes du quartier

➤ Afficher l'histoire de Saint-Roch à la Nef

Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 1000 \$ en partenariat avec le collectif la Lanterne pour la réalisation du projet de valorisation culturelle et historique « Afficher l'histoire de Saint-Roch à la Nef ».

➤ Corvées de nettoyage printanières

Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 249,07 \$ en partenariat avec la Société de développement commercial (SDC) centre-ville, la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch, Verdir et divertir, l'Accorderie de Québec, Bien Vivre Saint-Roch, la Société de la Rivière Saint-Charles et la Barberie pour l'impression d'une affiche invitant les citoyens à participer aux diverses corvées.

➤ Verdir Saint-Roch

Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 996 \$ en partenariat avec la Concertation citoyenne pour la réalisation du projet Verdir Saint-Roch qui visait à mettre sur pied un potager sur le terrain de la Nef.

➤ Cinéma en plein air dans Saint-Roch

Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 400 \$ en partenariat avec la Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch pour les droits d'auteur des films qui ont été présentés.

➤ Concours international de sapins de Saint-Roch

Le conseil d'administration a contribué à la hauteur d'un montant de 2500 \$ en partenariat avec la Société de développement commercial (SDC) centre-ville pour la réalisation d'un concours de décoration de sapins qui s'est tenu au cours du mois décembre 2016.

2.11.2 Appuis moraux

- Changement de nom du jardin Saint-Roch pour jardin Jean-Paul L'Allier
Suite à la mort de l'ancien maire Jean-Paul L'Allier le conseil de quartier s'est positionné en faveur d'un changement de nom du jardin Saint-Roch pour honorer le maire qui à grandement contribué à la revitalisation du quartier.
- Demande de consultation de la Table de concertation sur la mise à jour du plan directeur du réseau cyclable
Le conseil de quartier a accordé son appui à la demande d'information (en début d'année) et de consultation (en fin d'année) de la Table de concertation vélo sur les nouveaux projets réalisés annuellement du Plan directeur du réseau cyclable de la Ville de Québec. La Table de concertation sur la mise à jour du plan directeur du réseau cyclable est un comité ad hoc de représentants désignés de conseils de quartier pour discuter des besoins en matière de déplacements à vélo dans la ville de Québec.
- Terrasses sur la rue Saint-Joseph
Le conseil de quartier a donné son appui à la Société de développement commercial (SDC) centre-ville dans ses démarches pour réaliser un projet visant à permettre l'installation de plusieurs terrasses sur la rue Saint-Joseph.
- Coopérative SABSA
Le conseil de quartier a réitéré son appui pour le maintien des activités de la coopérative de solidarité SABSA en soulignant l'importance des services de santé que cette dernière fournit à la population de Saint-Roch.
- Projet de loi 109 et retrait du droit au référendum
Suite à l'annonce du projet de loi 109 qui visait, entre autres, à abolir le droit au référendum des citoyens de la ville de Québec, le conseil d'administration a pris position contre le retrait du droit au référendum tout en se montrant ouvert à la modification du processus référendaire. Il a également autorisé le président du conseil de quartier à signer un mémoire à cet effet qui sera présenté en session parlementaire s'il y a lieu.
- Pour une meilleure consultation citoyenne pour les projets de pistes cyclables
Suite aux problèmes et mécontentements des citoyens par rapport à une mauvaise consultation réalisée pour un tronçon de piste cyclable dans le quartier Saint-Sauveur, la Table de concertation vélo des conseils de quartiers a suggéré à ses membres de demander à la Ville de Québec de réaliser les consultations en partenariat avec les conseils de quartier et de mieux informer les citoyens en amont des projets. Le conseil, en accord avec les propos de la Table de concertation, a suivi cette suggestion.
- Graffitis
Le conseil de quartier a pris position pour demander à la Ville de Québec de fournir davantage de ressources aux citoyens pour leur permettre d'effacer eux-mêmes, ou par des responsables qualifiés, les graffitis présents sur leurs propriétés.

2.11.3 Communications

- Le conseil de quartier a transmis une lettre au Comité de toponymie du service culturel de la Ville de Québec pour plaider en faveur du changement de nom du jardin Saint-Roch pour jardin Jean-Paul L'Allier.
- Le conseil de quartier a transmis une lettre au ministre de la Santé du Québec pour souligner l'importance que le conseil de quartier accorde à la pérennité de la clinique SABSA qui fournit des soins et services de santé de proximité à la population des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur.
- Le conseil de quartier a transmis une lettre de remerciement à la Ville de Québec pour l'ajout d'une journée de collecte de matières dangereuses dans le quartier. La problématique d'avoir un écocentre loin et difficile d'accès pour les résidents du quartier avait déjà été soulevée par le conseil.
- Le conseil de quartier a transmis une lettre à la Ville et aux responsables de l'élaboration de la politique concernant les graffitis pour demander que dès 2017 la Ville de Québec mette davantage de ressources disponibles pour permettre aux citoyens d'effacer eux-mêmes, ou par des responsables qualifiés, les graffitis présents sur leurs propriétés.

2.12 Les défis et problèmes

Comme à chaque année, le conseil de quartier a dû faire face à de nombreux problèmes et défis.

Il y a deux grands défis auxquels le conseil de quartier doit faire face. Premièrement, le conseil de quartier souhaiterait une augmentation de la participation du public lors de ses assemblées. Au cours de l'année, celle-ci est variable en fonction des consultations et des conférences qui sont organisées. Le conseil a peu d'emprise sur les consultations, mais peut faire des démarches pour organiser des conférences qui peuvent accroître la participation du public.

Un second problème est le recrutement d'administrateurs. Depuis sa dernière assemblée spéciale des membres à l'automne 2016, le conseil d'administration a trois postes vacants : deux postes réservés aux femmes et un poste d'administrateur coopté. Il s'agit de trois sièges sur un total de onze. Malgré ces postes vacants, le conseil de quartier a été en mesure de remplir ses fonctions. Toutefois, la situation est fragile et il serait dans l'intérêt du conseil de combler ces postes rapidement.

2.13 Représentations

Le conseil de quartier a assuré des représentations aux instances suivantes :

- **Verdir Saint-Roch – concertation citoyenne**

Verdir Saint-Roch est une concertation d'une douzaine d'organismes communautaires et de citoyens du quartier Saint-Roch ayant à cœur la création, au sein du quartier, d'îlots de fraîcheur constitués notamment de plantes comestibles pour et par les citoyens. Le principal lieu de verdissage de l'été 2016 a été le terrain de la NEF (Coopérative de solidarité Notre-Dame de Jacques-Cartier), abritant de nombreuses entreprises d'économie sociale ainsi que des organismes communautaires et culturels.

Le projet vise le développement du verdissement agroalimentaire dans le quartier Saint-Roch en trois volets complémentaires :

1. Verdissement dans un site central - soit autour de la NEF - afin de créer un espace rassembleur favorisant la mixité et la cohabitation harmonieuse;
2. Développement de projets satellites à plus petite échelle dans des lieux variés du quartier afin de faire rayonner l'agriculture urbaine et citoyenne et de créer des liens de voisinage;
3. Éducation populaire favorisant l'appropriation du verdissement alimentaire par les citoyens du quartier et leur autonomie, ainsi qu'améliorer l'accès à des fruits et légumes frais tout en faisant la promotion de l'importance pour la santé et l'environnement de la nature en ville.

Le conseil de quartier Saint-Roch s'est impliqué dès le départ du projet en participant aux différentes rencontres de Verdir St-Roch afin de définir le mandat et de réfléchir aux étapes du projet de création d'îlots de fraîcheur par du verdissement comestible, pour et par les citoyens. Le conseil de quartier a continué son implication jusqu'à la réalisation de l'aménagement du site de la NEF et a assuré son soutien de concert avec les autres organismes impliqués, afin d'assurer un suivi tout au long de la saison et pour pérenniser le projet dans les années à venir.

➤ **Table de concertation pour la mise à jour du plan directeur du réseau cyclable**

La Table de concertation sur la mise à jour du plan directeur du réseau cyclable est un comité ad hoc de représentants désignés de conseils de quartier pour discuter des besoins en matière de déplacements à vélo dans la ville de Québec.

Au cours de l'année 2016, le conseil de quartier de Saint-Roch a continué à participer aux activités de la Table de concertation sur la mise à jour du plan directeur du réseau cyclable et a fait le suivi des différents projets de pistes cyclables qui ont eu lieu au cours de l'année. À ce chapitre, le quartier a vu la création d'une nouvelle piste sur la rue du Pont. Il s'agit d'un axe important qui traverse le quartier du nord au sud et qui permet de rejoindre le quartier voisin de Limoilou. Pour permettre l'installation de la piste cyclable, il fallait cependant transformer la rue en sens unique, au grand déplaisir de plusieurs commerçants. On assista à une levée de boucliers et la Ville dut organiser une rencontre supplémentaire. Un compromis fut trouvé : conserver la rue à double sens pour la section entre Charest et Saint-Joseph. Le conseil de quartier fut satisfait du dénouement final, mais croit que la situation conflictuelle aurait pu être évitée en consultant mieux et en amont. Ainsi, le conseil de quartier a adopté une résolution en octobre 2016 demandant à la Ville de le mandater pour tenir des consultations publiques lors des prochains projets de piste cyclable dans le quartier.

➤ **Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)**

Le Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) est une instance regroupant des représentants de conseils de quartier, de groupes environnementaux, d'organismes gouvernementaux (notamment en matière de santé publique et d'environnement), du Port de Québec, ainsi que des élus de la Ville de Québec. Son mandat est d'exercer un rôle de vigilance sur les activités du Port de Québec afin qu'elles se réalisent dans le respect de l'environnement et de la qualité de vie des citoyens des quartiers environnants.

Au printemps 2016, le comité a rencontré deux utilisateurs du Port de Québec, Arrimage Québec (QSL) et Glencore, qui ont fait état des mesures de mitigation (prévention, surveillance, intervention, nettoyage des sites) mises en place afin de réduire les émissions de particules polluantes dans l'atmosphère. Bien que ces efforts semblent avoir réduit la fréquence de dépassement des normes, la situation reste cependant préoccupante. Le Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP) a activement participé à l'examen par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) des impacts du projet d'agrandissement du Port de Québec (Beauport 2020). Le mémoire déposé par le comité souligne plusieurs lacunes dans l'étude d'impact du port, notamment au sujet des émissions de poussières qui dépasseront toujours les normes applicables.

Enfin, le CVAP va collaborer à une étude de la Direction de la santé publique de la Capitale-Nationale sur la qualité de l'air dans les quartiers environnants du port (Limoulu, Vanier, Saint-Roch). Des membres de conseils de quartier feront notamment partie d'un comité-conseil du projet. Même si cette étude vise l'ensemble des sources de pollution, on peut espérer qu'elle fournira de nouvelles données sur la part de pollution en provenance du Port de Québec, ce qui reste la principale préoccupation du comité de vigilance.

2.14 Les présentations lors des assemblées mensuelles

Depuis plusieurs années, le conseil de quartier tient à inviter des intervenants, des chercheurs et des représentants d'organismes à venir discuter d'enjeux touchant le quartier lors de ses assemblées mensuelles. Voici la liste de ces présentations qui ont eu lieu lors des assemblées mensuelles de l'année 2016.

Janvier : Conférence sur les réalisations de l'administration de M. Jean-Paul L'Allier dans Saint-Roch présentée par M. Réjean Lemoine, ancien conseiller municipal du quartier, chroniqueur urbain et historien.

Février : Présentation du programme Éconologis par Mme Catherine Saint-Louis, agente de promotion pour le programme Éconologis pour l'organisme Vivre en Ville.

Avril : Durant l'assemblée générale annuelle des membres, une présentation du projet « Verdir Saint-Roch – Concertation citoyenne » a été réalisée par M. Jean-Philippe Simard et Mme Sylviane Pilote, membres de la concertation citoyenne.

Mai : Présentation sur les programmes particuliers d'urbanisme (PPU) et leur fonctionnement par M. Frederik Leclerc, doctorant à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Juin : Démonstration et présentation de la « Trousse de nettoyage autonome » de Graff'citée par M. Laurent Pagano, technicien pour Graff'citée.

Septembre : Présentation du projet de rénovation de la bibliothèque Gabrielle-Roy par Mme Mylène Gauthier, directrice de projet à la division des arts et du patrimoine pour la Ville de Québec.

Septembre : Présentation de l'organisme Votepour.ca par M. Léon Talbot, cofondateur de l'organisme à but non lucratif.

Octobre : Présentation du projet « Ville durable : la mobilité au cœur de nos quartiers » par Stéphane Schaal, coordonnateur au Conseil régional de l'environnement.

Novembre : Présentation du programme « Faire face » par M. Éric Lavallée, coordonnateur de la sécurité civile à la Ville de Québec.

2.15 Partenariats divers

Les organismes suivants agissent de concert avec le conseil de quartier de Saint-Roch vers l'atteinte de nos objectifs dans le quartier :

- La Table de quartier l'EnGrEnAgE de Saint-Roch
- La Société de développement commercial (SDC) centre-ville
- Le collectif la Lanterne
- La concertation citoyenne

3. LES QUESTIONS DU PUBLIC AUX ASSEMBLÉES DU CONSEIL DE QUARTIER

Les citoyennes et citoyens qui se présentent à une assemblée du conseil de quartier disposent de deux périodes de questions et de commentaires qu'ils peuvent utiliser pour attirer l'attention des membres du conseil d'administration du conseil de quartier ou des représentantes et des représentants de l'arrondissement sur tout sujet qui concerne le quartier. En 2016, les principaux sujets abordés par les citoyennes et citoyens concernaient :

- Déconfort climatique associé à la tour FRESK
- Retour de l'autobus 7 (807) dans le quartier
- Possibilité d'un abribus chauffé dans la nouvelle bibliothèque Gabrielle-Roy
- Camionnage et agrandissement du Port de Québec
- Manque d'entretien des infrastructures de la ville dans le quartier
- Rénovation de la bibliothèque Gabrielle-Roy
- Consultation sur la vision du patrimoine
- Projet de loi 109 et retrait du droit au référendum
- Problèmes de circulation de la rue du Pont
- Moratoire sur la construction à Stoneham
- Projet de centre communautaire dans Saint-Roch
- Programme particulier d'urbanisme (PPU) Saint-Roch Sud
- Délinquance dans le jardin de Saint-Roch

4. LES SUJETS TRAITÉS PAR LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Dans le cadre des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier, la conseillère municipale dispose d'une période afin de donner de l'information sur différents dossiers ayant trait au quartier, à l'arrondissement ou à la ville. Voici un aperçu des sujets portés à l'attention du conseil d'administration en 2016 :

- Concours d'architecture pour la bibliothèque Gabrielle-Roy
- Achat de terrains pour le pôle d'échange du Service rapide de bus (SRB)
- Construction du parc Dorchester
- Site pour un nouveau centre communautaire à Saint-Roch
- Colloque sur le patrimoine
- Changement au parcours d'un autobus du RTC
- Nouveau poste de police de proximité
- L'expansion du réseau cyclable
- Terrasse de l'hôtel Pur
- Rénovation de la bibliothèque Gabrielle-Roy
- Échéancier du programme particulier d'urbanisme (PPU) Saint-Roch Sud
- Place publique temporaire de la place Jacques-Cartier

5. MANDAT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Conformément à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec et à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, en 2016, les membres du conseil de quartier ont traité différents dossiers en matière de réglementation de zonage qui concernent le quartier Saint-Roch. Ces dossiers sont présentés par l'Arrondissement et pour chacun d'entre eux, le conseil de quartier possède un pouvoir de recommandation. Le tableau suivant présente le dossier traité par le conseil de quartier.

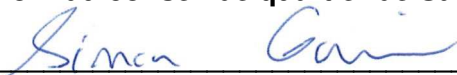
Sujet	Recommandations ou actions du conseil de quartier	Décisions ou résultats du conseil d'arrondissement ou du comité exécutif de la Ville
Consultation publique Modification du nom du jardin Saint-Roch Jardin Saint-Roch - Changement du nom du jardin Saint-Roch pour jardin Jean-Paul-L'Allier 15-12-2016	Approuver la demande de modification telle que proposée et souligner la contribution des artistes à la création de l'îlot Fleuri.	Approbation de la demande de modification telle que proposée par le requérant.

6. CARTE DU QUARTIER SAINT-ROCH



7. LES ÉTATS FINANCIERS 2016**Le conseil de quartier de Saint-Roch****Bilan****Au 31 décembre 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	571	1255
Subvention à recevoir	0	0
	<u>571</u>	<u>1255</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs (projets)	3960	816
Créditeurs (Fonctionnement)	170	0
	<u>4130</u>	<u>816</u>
Actif net		
Non affecté	<u>571</u>	<u>439</u>
	<u>571</u>	<u>439</u>
	<u>571</u>	<u>1255</u>

Au nom du conseil de quartier de Saint-Roch :


Simon Gauvin, président



Kevin Mark, trésorier

**État des produits et des charges et de l'évolution de l'actif net de l'exercice
terminé le 31 décembre 2016**

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec fonctionnement	1061	750
Projet	5390	5600
	<u>6451</u>	<u>6350</u>
Charges		
Fonctionnement	1220	1740
Projets	5175	5366
	<u>6395</u>	<u>7106</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	(56)	(756)
Actif net non affecté au début de l'exercice	<u>439</u>	<u>1185</u>
Actif net non affecté à la fin de l'exercice	<u>571</u>	<u>439</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2016

Note 1. Statut et nature des activités

L'inspecteur général des institutions financières a déposé au registre des entreprises individuelles des sociétés et des personnes morales, le 21 février 1997, copie d'une résolution de la Ville de Québec, autorisant la constitution d'un conseil de quartier sous le nom de Conseil de quartier de Saint-Roch.

Le conseil de quartier est un mandataire de la Ville de Québec et le conseil municipal de la Ville doit consulter le conseil de quartier dans les matières indiquées à la Politique de consultation publique de la Ville de Québec, adoptée par le conseil de ville.

Note 2. États financiers vérifiés

Le 17 juin 2009, l'Assemblée nationale sanctionnait la Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (L.R.Q., chapitre 26). L'obligation pour les conseils de quartier de produire annuellement des états financiers vérifiés est maintenant retirée.

Note 3. Vérification de conformité

À compter de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009, et ce, dans le cadre de son mandat de vérification des comptes et affaires de la Ville et de la vérification de la gestion des fonds et biens publics, le vérificateur général de la Ville procèdera sur un cycle de trois ans à une vérification de conformité aux règlements et politiques de la Ville de la gestion de tous les conseils de quartier. Son rapport annuel au conseil municipal fera alors état de cette vérification.